

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois - 14
un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abrevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 7 Novembre 1867

BULLETIN.

La date du 5 décembre marquera dans nos annales parlementaires. Ce jour-là, le premier des ministres de l'Empire est venu déclarer à la tribune, devant l'Europe entière, que la France conservait le protectorat du Saint-Siège et que l'Italie ne s'emparerait jamais de Rome.

Cette déclaration, si vivement désirée par tous les catholiques, a été accueillie aux applaudissements prolongés de l'Assemblée. Ici nous citons le *Moniteur*. Parlant de la trêve exprimée par plusieurs orateurs de voir la révolution entrer à Rome, M. Rouher a dit :

« Jamais la France ne supportera une telle violence faite à son honneur, faite à la Catholicité ! » (Nouvelle et vive approbation.)

« Les troupes françaises resteront à Rome tant que la sécurité du Pape verra leur présence nécessaire. » (Nouveaux applaudissements.)

« Si l'Italie marchait contre Rome, elle trouverait de nouveau la France sur son chemin ! » (Très-bien ! très-bien ! Applaudissements.)

« Et par sécurité, a ajouté M. Rouher, le gouvernement n'entend pas seulement le calme matériel, il veut avoir des garanties sérieuses de l'Italie. »

Enfin, sur un doute exprimé par M. Berryer qui voulait préciser davantage l'objet des interpellations, le ministre est remonté à la tribune et il a dit :

« Quelques membres m'ont exprimé la crainte que mes paroles n'eussent pas été assez nettes, en ce qui concerne le pouvoir temporel du Pape. En parlant de la sécurité que nous voulons assurer au Saint-Père, j'ai dit que nos troupes resteraient à Rome ; j'ai parlé de la capitale pour désigner l'Etat-Pontifical. Il ne saurait y avoir ici le moindre équivoque. Quand j'ai parlé de Rome, j'ai entendu parler du territoire actuel dans toute son intégrité. » (Longs applaudissements.)

Aucun commentaire ne doit être apporté à ce langage : l'équivoque a cessé ; les faits parleront. Ils parlent déjà : le général Menabrea a déclaré hier au Parlement italien que Rome devait être la capitale de l'Italie.....

Il est à remarquer que dans les déclarations faites aux deux Chambres françaises, M. Rouher et M. de Moustier ont évité de parler du plus ou moins de probabilité d'une réunion européenne. Ce silence n'est pas favorablement interprété. Si nous en croyons des correspondances prussiennes, le cabinet français aurait renoncé à l'idée d'une conférence proprement dite ; il ne serait plus question que d'une réunion, à Paris, de diplomates chargés de déterminer les bases des délibérations à ouvrir sur la question romaine.

N'oublions pas que M. Rouher a déclaré que le gouvernement français se refusait à présenter un programme. De son côté, l'Angleterre a répondu à l'invitation française, qu'elle ferait tout son possible pour aplanir les difficultés, mais qu'elle ne pouvait prendre part à la conférence avant que les bases en soient fixées.

Les relations entre l'Angleterre et l'Amérique sont très-tendues. Outre le différent relatif à l'Alabama qui pourrait amener des complications, la presse anglaise se montre très-irritée de la récente mesure proposée au congrès par M. Johnson, et d'après laquelle la naturalisation d'un étranger comme citoyen des Etats-Unis, le dispense d'être fidèle au souverain de son pays natal. C'est une mesure entachée de fanatisme.

Un meeting de commerçants et de banquiers, réuni à New York, a nommé le général Grant, candidat national à la présidence.

Le *Pungolo* dit que Mazzini est gravement malade à Lugano.

J. REBOUX.

LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE.

Le début de la séance, M. le baron Jérôme Davide monte à la tribune et vient apporter aux signataires de l'interpellation conservatrice l'appui de son autorité de vice-président. Il parle simplement. On l'applaudit lorsqu'il déclare qu'il appuiera le renvoi de l'interpellation au gouvernement.

Après lui et sur le refus de l'opposition de répondre au discours de M. Thiers, M. Rouher prend la parole. Le discours qu'il a prononcé, le caractère particulier de ce langage après lequel le gouvernement ne peut plus sans se déshonorer abandonner le Pape, sont appréciés plus haut. A nous de dire que cette parole a passionné la Chambre. M. le ministre d'Etat est tout entier dans ce discours, avec ses qualités, avec ses ardeurs, sa mâle éloquence. Les approbations énergiques du Corps législatif l'ont interrompu presque à toutes les phrases. Mais là où ces approbations se sont manifestées avec une émotion dans laquelle on sentait vibrer le cœur de la France catholique, c'est alors que M. le ministre d'Etat a déclaré que « jamais » la fille aînée de l'Eglise n'abandonnerait le chef de la catholicité.

A ce moment, le coup d'œil était saisissant. Tandis qu'une triple salve d'applaudissements couvrait les paroles officielles, le public des tribunes, les députés étaient debout. On a crié à ce moment, nous l'affirmons : *Vive l'Empereur ! Vive le Pape !*

Nous jetons un regard autour de nous. M. Berryer fait un signe non équivoque d'approbation. M. Thiers paraît satisfait. Dans la tribune ministérielle, le cardinal de Bonnechose échange quelques mots avec son voisin, et à l'air de son visage on devine quels sont ces mots. Mgr Dupanloup est debout. Il bat des mains et un sourire illumine son fin visage. Après ces manifestations, comment les députés pourraient-ils douter que la nation est avec eux ? Comment le gouvernement ne serait-il pas convaincu qu'il vient d'alléger les consciences catholiques d'un lourd fardeau ?

A son banc, M. Jules Favre est silencieux et plus que jamais. Près de lui, M. Picard est triste, comme si dans son esprit se livrait un combat. M. Em Ollivier promène son long regard sur les auditeurs enthousiastes et semble considérer ce spectacle plus en artiste qu'en homme politique.

M. Rouher, cependant, continue son discours. Il n'a pas encore fini que déjà M. Larrabure a quitté la place qu'il occupait dans les bancs de face, et tandis que le ministre demande l'abandon de l'interpellation et un vote de confiance, l'honorable député va parler à MM. Chesnelong, de Las Cases, le baron de Mackau et autres, signataires avec lui de cette interpellation. Il leur parle encore avec énergie que M. Rouher est descendu de la tribune applaudi, félicité, mais pâle, n'en pouvant plus.

La séance s'est suspendue.

Alors il s'est passé un incident que nous n'oublierons jamais et qui doit être consigné ici avec d'autant plus de soin qu'il ne figure pas au *Moniteur*, ayant eu lieu dans une interruption de séance, et qu'il est une des scènes les plus émouvantes de ce grand drame parlementaire. C'est un épisode dans cette page qui appartient à l'histoire car lorsque l'histoire voudra connaître le jour et l'heure qui décideront du sort de la papauté, elle se reportera à la séance du 5 décembre.

Donc, M. Larrabure avait rejoint les autres co-signataires de son interpellation, et leur disait : Que faut-il faire ?

— Nous ne pouvons motiver notre ordre du jour, répondait M. Chesnelong. Des lors, nous devons maintenir notre interpellation et en demander le renvoi au gouvernement.

En disant ces mots, il descendit vers M. Rouher et les lui répéta.

— Je vous en supplie, dit le ministre, renoncez à votre interpellation.

— Oui ! oui ! répétèrent cent voix autour d'eux, abandonnez-la. Après les déclarations qui viennent de nous être faites, ce serait de la déloyauté que de la maintenir.

Et dans ce groupe énorme que les tribunes regardent avec curiosité, on entend des voix confuses, que domine celle de M. Granier de Cassagnac.

Ils y reviennent. Ils trouvent M. Jules Favre essayant de réfuter, à son point de vue, l'argumentation de M. le ministre d'Etat. Mais la Chambre est impatiente, et l'honorable député de Lyon devenu, — lui le représentant de la cité la plus catholique de la France, — l'adversaire de la Papauté, est à peine écouté. Deux fois il quitte la tribune. Deux fois il y revient, et enfin il l'abandonne, parce qu'il ne peut plus faire entendre sa parole toujours si

bien accueillie. Quel renseignement ! M. Glais-Bizoin le remplace, averti là, par une interruption. Il subit le même sort. La Chambre a hâte de connaître ce que M. Larrabure et ses amis ont décidé au sujet de leur interpellation. M. Chesnelong vient de lui apprendre. L'interpellation est retirée. Les applaudissements éclatent.

M. Berryer prononce alors quelques mots, et il y a un frémissement lorsqu'on voit l'illustre orateur, avec l'assurance et l'autorité que donne une vie d'honneur, se retourner vers les membres de la gauche, et les écrasant d'un geste admirable, qui semble creuser un abîme entre eux et lui, leur dire : « Vos opinions, je les condamne, et je m'unis à la majorité pour les repousser. »

Pendant ce temps, M. Chesnelong fait signer une demande de scrutin à ses voisins. M. Larrabure et ses amis ont retiré leur interpellation ; mais ils veulent par un vote public, réduire à néant celle de M. Jules Favre. Le *Moniteur* a enregistré les noms de dix-sept ; mais à côté figurent ceux des partisans de la souveraineté temporelle, — et ceux-là, — lisez cette liste, — c'est le cœur de la nation.

M. le président Schneider a dirigé ce grand débat avec une fermeté et un tact qui en ont hâté la conclusion, et qui doivent trouver ici un éloge. — (France).

OUVERTURE DU PARLEMENT ITALIEN

Le Parlement italien s'est ouvert hier 5 décembre. Comme nous l'avions annoncé, il n'y a pas eu de discours du trône.

Voici comment l'agence Havas résume les déclarations faites aux deux Chambres :

Chambre des députés. — M. Menabrea annonce la formation du nouveau ministère. Il parle des difficultés que rencontre le cabinet. Il affirme le droit de l'Italie à intervenir dans les Etats-Pontificaux. Après l'intervention de la France, le droit et le devoir du gouvernement italien étaient d'arrêter Garibaldi qui avait violé les lois.

La décision prise par le ministère de retirer spontanément ses troupes après que le péril avait été écarté, empêcha l'arrivée de nouvelles troupes étrangères, et facilita le départ d'une partie de ces troupes.

calme ; venez, mademoiselle, et la reconnaissance du vieux Dubois vous est à jamais acquise.

— Mais n'est-il donc personne qui s'intéresse au sort de votre maître, hormis vous ?

— Il est orphelin, sans famille ; une seule amie, presque une mère lui reste ; au premier danger j'ai voté chez elle.

— Eh bien ?...

— Elle a quitté Paris et n'y reviendra pas de quelques jours.

Après quelques derniers instants d'une hésitation respectée par Dubois, Louise se leva, et prenant sur un meuble son chapeau et son chapeau, elle se tourna vers Dubois, qui n'osait croire encore à la réussite de sa démarche :

« Conduisez-moi, lui dit-elle, je vous suis. Mais auparavant, Dubois, vous me jurez qu'il n'en saura jamais rien ?... — Je vous le jure. »

CHAPITRE XI.

LA GARDE MALADE.

Quelques instants après, Dubois introduisit la jeune fille dans la chambre du malade.

Louise, toute rougissante, n'avait qu'en tremblant, ses yeux baissés craignaient de rencontrer ceux de Montbrun ;

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 8 DÉCEMBRE 1867.

— 13 —

LA CHASSE AU RUBAN

CHAPITRE X

LA DIPLOMATIE DE DUBOIS.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 6 décembre).

L'émotion avait gagné le cœur de Dubois ; ses yeux étaient rouges de pleurs qu'il ne pouvait plus retenir ; Louise, ému(e) elle-même et n'osant l'interroger, attendait qu'il pût continuer.

« Georges à peine remis d'une blessure qui le retint longtemps sur son fauveau, avant-hier il était sorti dès le matin ; le soir, inquiet, tremblant, je l'attendais encore.

« Je le vis rentrer enfin, mais jugez de mon saisissement à sa vue : il revenait mouillé des pieds à la tête et frissonnant déjà sous les étreintes de la fièvre. N'é-

coutant que son cœur, le meilleur que je connaisse, il venait d'exposer ses jours pour sauver ceux d'un inconnu qui, sans lui, se noyait.

« Le froid l'avait saisi, et depuis il paye, dans les tourments d'une fièvre affreuse, sa généreuse action.

— Mais n'avez-vous donc pas parlé un médecin ?...

— Ce fut mon premier soin, mademoiselle : le mal a résisté ; tout à l'heure encore ma voix tremblante n'arrivait pas jusqu'à son oreille ; ses yeux agrandis restent fixés sur moi sans me voir, il a tout oublié... hormis un seul souvenir.

« Tenez, pardonnez-moi d'avance, mademoiselle, et si ce que je vais ajouter doit vous être pénible, n'en accusez qu'un excès de zèle peut-être, mais qu'il mérite bien.

« Un jour, c'était pendant sa première maladie, je ne savais comment calmer sa fiévreuse impatience, il avait soif d'air et de liberté ; un repos absolu était cependant nécessaire : vous parûtes à cette fenêtre, il vous vit !... Ce que tous mes raisonnements et mon affection n'avaient pu obtenir, votre vue seule l'accomplit ; depuis, il supporte patiemment sa captivité dans la seule espérance de vous revoir un instant chaque jour.

— Arrêtez, monsieur Dubois, je ne saurais permettre...

— Vous aurais-je offensé, mademoiselle ? Oh ! je ne le puis croire, moi qui ne ressens pour vous qu'estime et respect. Non, vous ne pouvez vouloir étouffer ma voix qui vient vous implorer pour lui.

— Que dites-vous ?...

— Vous seule pouvez maintenant le sauver.

— Moi seule !... parlez, je ne puis comprendre...
— C'est une conviction chez moi. Ce que vous avez fait une première fois sans le savoir, sans vous en douter, vous pouvez le faire encore ; et sachez le bien, ce n'est plus, cette fois-ci, une souffrance passagère et sans danger, il y va de la vie. Quand vous saurez qu'il dépend de vous peut-être de la lui conserver, voudrez-vous rester sourde à la voix du pauvre vieux Dubois qui vous implore ?

Louise était tremblante, toute son émotion se trahissait malgré elle ; l'intérêt qu'elle portait à Montbrun venait de s'augmenter en proportion de la crainte qu'elle éprouvait pour lui : ses regards indécis n'osaient interroger le visage attristé du fidèle intendunt.

« Est-il donc aussi malade ? » fit-elle avec effort.

Dubois vit dans ces paroles un doute au lieu du désir qu'elle avait qu'il exagérât.

« Vous seule, je le répète dans la sincérité de ma conscience, pouvez reprendre

encore un peu d'empire sur son esprit affaibli. Il n'y a plus que votre nom dans sa mémoire, chaque jour il le prononce à chaque instant, vous êtes tout pour lui. Venez, mademoiselle, je vous en prie, vous asseoir quelques instants à son chevet ; votre voix connue, aimée, sera peut-être écoutée ; de votre main sans doute il acceptera les remèdes que la mienne lui présente en vain.

— Oh ! monsieur Dubois, que me demandez-vous ?...

— Mademoiselle, de grâce ?...

— Ne croyez pas à de l'indifférence, à de la dureté de cœur chez moi ; mais le puis-je vraiment ?... Quelle raison pourrais-je invoquer pour excuser, aux yeux des gens prévenus, une pareille démarche ?

— L'humanité, mademoiselle ; et puis tenez, je le vois bien dans vos yeux, de raison, vous n'en voulez point, vous n'en cherchez pas ; et si vous hésitez encore, c'est que peut-être cette démarche vous semble un peu légère. Croyez-moi, c'est point un jeune homme, mais un malade, presque mourant qui réclame vos soins, votre présence qu'il peut même ignorer ; comme je vous l'ai dit, le délire s'est emparé de lui, il ne saurait vous reconnaître.

— De quelle utilité puis-je vous être alors ?

— Peut-être le son de votre voix lui rendra-t-il un peu de connaissance, de